

villeneuve-saint-georges.fr

LE MAGAZINE *des Villeneuvois*

Magazine n°12 - mensuel - mai 2026



**Villeneuve-Saint-Georges
soutient sa Police municipale**

P.8

PÉTITION

**Touche pas
à ma Police
municipale !**

P.14

SANTÉ

**Don de moelle
osseuse &
vaccinations**

P.18

AGENDA

**Les rendez-vous
du mois de mai**

RETOUR EN IMAGES

P.4



P.8

PÉTITION DE SOUTIEN À LA POLICE MUNICIPALE



LES TRAVAUX DANS LA VILLE

P.10



2 000 vies sauvées
chaque année

P.14

DON DE MOELLE OSSEUSE :
DEVENEZ « VEILLEUR DE VIE » !



LES RENDEZ-VOUS
DU MOIS DE MAI

P.18

**MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**
20 place Pierre Semard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
Tel : 01 43 86 38 00
www.villeneuve-saint-georges.fr

Directrice de la publication :
Kristell Niasme

Rédaction : Service
communication, Agence de l'Écrit

Photos : Service communication,
Adobe Stock, Freepik, Archives
départementales du Val-de-
Marne

Mise en page : Service
communication

Conception, direction artistique :
Service communication, Agence
de l'Écrit

Impression : Le Réveil de la
Marne

Distribution : Privilège
& Communication

Tirage : 14 200 exemplaires
Parution mensuelle

Dépôt légal : à parution

Pour joindre
Le Magazine des Villeneuvois :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr

ÉDITO



MA LETTRE À NOS AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Chers agents,

Je le sais et vous le savez, votre métier est difficile et dangereux. Il est aussi parfois injuste : le 8 avril dernier, 11 d'entre vous ont été interpellés sur leur lieu de travail, suite à des accusations portées par des individus connus pour leurs activités illégales. Dans le même temps, les plaintes déposées par vous, policiers, qui êtes régulièrement outragés et menacés, ne sont que rarement traitées par la Justice.

Les policiers sont attaqués, les délinquants sont en liberté !

C'est une inversion des valeurs !

C'est une honte !

Mais je veux vous dire que le soutien de la Ville et de l'immense majorité des Villeneuvois à votre égard ne fait aucun doute. J'ai d'ailleurs appelé, avec les élus de la majorité municipale, à l'union sacrée autour de nos valeurs et autour de nos forces de sécurité qui protègent nos vies au quotidien, au détriment des leurs. C'est un message que je ne cesserai de porter, y compris auprès des plus hauts représentants de l'État.

À Villeneuve-Saint-Georges, nous ne faisons pas d'économie sur la sécurité. C'est ainsi que nous investissons en 2026 pour renforcer vos effectifs, pour vous équiper de caméras piétons, pour le déploiement de la vidéo-protection, pour la rénovation de vos locaux.

Au fond, je vous le redis, tout est mis en œuvre pour vous accompagner, chers agents, afin que vous puissiez vous concentrer sur les missions pour lesquelles les Villeneuvois vous attendent et vous font confiance : la sécurité publique partout en Ville, la tranquillité, la fin des trafics, la sécurité routière, la salubrité aussi. Autant d'interventions qui nous sont demandées quotidiennement par nos habitants.

Votre intervention est essentielle.

Soyez certains que vous aurez toujours mon soutien.

*Villeneuvois,
vous êtes le sens
de mon engagement !*

Kristel NIASHE

Un concert de musique de chambre au Château de Bellevue

Vendredi 27 mars, le Conservatoire de Villeneuve-Saint-Georges a invité le public à un concert de musique de chambre au Château de Bellevue. Au programme, le *Trio pathétique* de Mikhaïl Glinka, interprété au basson, à la clarinette et au piano, ainsi que *Revue de cuisine* de Bohuslav Martinu. Cette soirée a offert un moment musical chaleureux et intimiste, mettant en lumière le talent des élèves et enseignants du conservatoire. Les images de cette soirée témoignent de l'ambiance conviviale et de la qualité des interprétations dans ce joli cadre patrimonial de la Ville.



Villeneuve, terre de talents musicaux !

Samedi 28 mars, la salle André Malraux a vibré au son de Ndeye Trio, pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Fille du grand griot Pape Mboup, Ndeye Mboup a grandi au rythme des musiques traditionnelles du Sénégal. Avec Guillaume Repain à la guitare et Thomas Cocoual à la contrebasse, le trio a proposé un répertoire mêlant reprises françaises, jazz et soul, où chaque morceau invite au voyage et à la poésie. La première partie a été assurée par Two O' Three, un groupe prometteur reprenant musiques malgaches et pop, des *Beatles* à *Chappell Roan*. C'était leur tout premier concert, preuve que Villeneuve-Saint-Georges continue de révéler de nouveaux talents ! Salle comble et ambiance incroyable pour célébrer les femmes et leurs droits !

Une cour repensée pour l'école Paul Bert

Le 17 mars, la nouvelle cour de récréation de l'école Paul Bert a été inaugurée sous un beau soleil, en présence des élus, des enfants, des parents et du personnel communal. Madame Rahma Fellah, élue en charge des écoles, a présenté les améliorations réalisées. D'une surface de 977 m², cet espace a été entièrement repensé pour allier sécurité, accessibilité et zones dédiées aux activités pédagogiques. Les tilleuls existants ont été conservés, un nouvel éclairage a été installé et un cheminement sécurisé a été créé pour faciliter les déplacements des élèves. Les travaux ont inclus la réfection de la clôture et du portail, la rénovation des murs, la modernisation des installations avec la mise en place des nouveaux tuyaux pour eaux usées et pluviales, ainsi que le nettoyage des canalisations. Des luminaires ont également été posés pour garantir un bon éclairage, et les sols seront prochainement engazonnés, et plantés de haies et arbustes pour créer un cadre encore plus agréable. Pensée en concertation avec les enseignants et les parents, cette réalisation transforme un espace peu utilisé en un lieu de vie et d'apprentissage accueillant.



Retour sur le Forum de l'Emploi

Jeudi 16 avril, le gymnase Léo Lagrange a accueilli le Forum de l'Emploi, dédié à l'insertion professionnelle et aux opportunités de carrière. L'événement, organisé en partenariat avec la Mission Locale OCVA, France Travail et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, a réuni de nombreux acteurs locaux de l'emploi pour accompagner demandeurs d'emploi, personnes en reconversion et étudiants à la recherche d'alternance ou de jobs saisonniers. Les visiteurs ont pu rencontrer des entreprises locales proposant des offres à pourvoir, découvrir des organismes de formation pour construire ou affiner leur projet professionnel, et participer à des ateliers pratiques sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens et l'orientation. Un mur d'annonces, a permis de repérer les opportunités d'emploi, d'alternance ou de jobs d'été. Des animations ont également rythmé la journée, autour de la découverte des métiers et de l'accompagnement à l'entretien d'embauche. Objectif atteint pour ce Forum, qui a permis à beaucoup de repartir avec des perspectives de carrière concrètes et prometteuses.



Une chasse aux œufs réussie !

Le dimanche 5 avril dernier, petits et grands se sont retrouvés à Villeneuve-Saint-Georges pour une joyeuse chasse aux œufs. Sous un beau ciel printanier, les enfants sont partis à la recherche des trésors cachés, entre rires, surprises et gourmandises. Un moment convivial et plein de bonne humeur, qui a ravi toutes les familles ! Merci à tous les participants pour cette belle journée.



Des vacances sportives !

Retour en images sur le stage multisports des vacances de printemps 2026 : du 20 au 24 avril, les enfants de 8 à 12 ans ont profité d'après-midis dynamiques entre activités sportives et sortie accrobranche, dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie. Sourires, dépassement de soi et bons moments étaient au rendez-vous. Bravo à tous les participants !

Vernissage de l'exposition

« En corps ! »

Dans le cadre d'un partenariat avec la professeure d'arts plastiques du collège Roland Garros, les élèves de 3^e ont exploré le thème « En corps », envisagé comme un véritable espace de création. À travers la découverte d'artistes et différentes expérimentations, ils ont pu développer leur regard et affirmer une expression artistique personnelle. Retour sur le vernissage du 27 mars à la Maison des artistes Frida Kahlo, un moment riche en échanges et en créativité.



Vernissage de l'exposition

« Marocanités »

À travers son regard sensible, l'artiste-photographe Sara Machtou dévoile une poésie visuelle inspirée de scènes de l'existence, nourrie par ses voyages et son observation du monde. Avec « Marocanités », un travail mené entre 2022 et 2025, elle explore en profondeur les paysages marocains, offrant un panorama riche et nuancé, entre tradition et modernité. Retour sur le vernissage de l'exposition du 17 avril, un moment de découverte.



TOUCHE PAS À MA POLICE MUNICIPALE ! SIGNEZ LA PÉTITION !

POLICIERS ATTAQUÉS, VOYOUS EN LIBERTÉ : L'INVERSION DES VALEURS EST UN SCANDALE !

Le député LFI Louis Boyard saisit les autorités pour défendre les personnes défavorablement connus des services de Police, alors que tant de Villeneuvois ont du mal à obtenir justice. C'est une honte !

On peut aussi s'étonner que les plaintes de délinquants se soient multipliées en période électorale, à l'appel de tous nos opposants.

Surprenant également, elles sont toutes traitées dans l'instant, alors que les plaintes pour violences contre nos agents ne le sont pas ! Louis Boyard, nettement battu dans les urnes, chercherait-il à détruire notre Ville en s'attaquant à notre sécurité ?

À cause du laxisme des gestions passées, chaque jour nos agents luttent contre :

- Les trafics en tous genres sur la voie publique
- L'alcoolisation, les violences et les attroupements
- Les squats et dégradations des biens
- Les insultes, outrages et agressions physiques

CES PROFILS QUI NOUS ATTAQUENT :

- Un individu sous OQTF, vendeur de cigarettes à la sauvette, s'en est pris à nos policiers et à leur chien détecteur de drogue. Bilan : un agent blessé et le chien victime de plusieurs côtes cassées. **Malgré la plainte, cet individu poursuit ses activités illicites en centre-ville !**
- Un individu sous OQTF connu pour des faits de rébellion, de vols avec effractions, trafic de stupéfiants, vente à la sauvette, violence avec arme, homicide involontaire... **et il ne se présente pas aux convocations judiciaires !**
- Un agent de la propreté urbaine a été victime d'une tentative de meurtre rue de Paris. **L'agresseur, relâché, est aujourd'hui recherché.** Notre agent, lui, reste traumatisé. Le procès approche, mais il va se tenir avec un suspect désormais à l'étranger.

Tous sont en liberté, aucun n'est inquiété !



ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE SÉCURITÉ !

Toutes les pétitions nous permettront de saisir les services de l'État et de la Justice.

Nom / Prénom

Tél

Adresse

Mail

Date et signature :

Coupon à déposer ou envoyer en Mairie : 20 Place Pierre Semard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges
Mentions légales : pétition organisée par la commune de Villeneuve-Saint-Georges en avril 2026
dans le respect des droits RGPD et de la protection des données individuelles.



UNE OPÉRATION DE COMMUNICATION POUR DISCRÉDITER LA POLICE MUNICIPALE

Le 8 avril dernier, 11 agents de la Police municipale ont été interpellés sur leur lieu de travail, par près de 90 Policiers nationaux, dans le cadre d'une enquête ouverte suite à des accusations portées par des individus multirécidivistes très bien connus pour leurs activités illégales ! On aurait aimé voir autant de moyens déployés pour interpellier les délinquants et les trafiquants qui prospéraient dans nos rues depuis tant d'années.

TOUS NOS AGENTS SONT AUJOURD'HUI LIBRES !

Et des agents supplémentaires nous rejoignent. Nous ne lâchons rien ! Chaque jour, nos policiers travaillent avec courage pour garantir votre tranquillité et nos chiffres le prouvent :

VOTRE POLICE MUNICIPALE EN ACTION

- **104 VERBALISATIONS** pour alcoolisation sur la voie publique
- **19 COMMERCES** illégaux ou insalubres fermés
- **98 PROCÉDURES** lancées contre les marchands de sommeil
- **2 RÉSEAUX DE STUPÉFIANTS** arrêtés, **1 POINT DE DEAL** fermé

ÉVOLUTIONS ENTRE 2024 ET 2025

(sources : Ministère de l'intérieur)



- **4,55%**
ESCROQUERIES



- **43,75%**
TRAFIC DE STUPÉFIANTS



- **32,69%**
CAMBRIOLAGES



- **25%**
VOLS DE VÉHICULES



- **27,50%**
VOLS DANS LES VÉHICULES



- **20,83%**
VIOLENCES SEXUELLES



- **7,69%**
VOLS VIOLENTS SANS ARME

**NUMÉRO
PATROUILLE :
06 19 50 79 16**

Travaux dans la Ville : entretenir, rénover et protéger

Au fil des dernières semaines, la Ville a mené de nombreuses interventions sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Nettoyage renforcé de la voirie, enlèvement des encombrants et lutte contre les dépôts sauvages, entretien des espaces verts et des cimetières, mais aussi travaux essentiels dans les écoles (peintures, réseaux de canalisations) ont rythmé le quotidien des services municipaux.

Souvent discrètes mais très importantes, ces opérations traduisent l'engagement constant des agents municipaux pour une ville plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre. Les photographies qui suivent témoignent de ce travail de terrain, mené chaque jour au service des habitants.

NOUVEAU



Fleurissement de la Ville

AVANT



APRÈS



Trottoirs rénovés avenue Carnot

AVANT



APRÈS



Opération de nettoyage des rues

NOUVEAU



Ça pousse dans nos serres municipales !

NOUVEAU



Travaux de fleurissement et de remise en peinture



EN COURS

NOUVEAU



Création de places PMR (personnes à mobilité réduite)



Entretien du cimetière

Petite histoire des actes paroissiaux : une exposition à découvrir en mairie

La Municipalité vous invite à découvrir, dans le hall de l'Hôtel de Ville, une nouvelle table d'exposition consacrée à l'évolution des actes paroissiaux et de l'état-civil, des premiers registres datant du XVI^e siècle, aux documents administratifs modernes. À travers des pièces originales et des reproductions issues du fonds d'archives communales, cette présentation met en lumière l'histoire de ces actes qui ont accompagné la vie des Villeneuvois au fil des siècles. L'exposition est accessible aux horaires d'ouverture habituels de la mairie, tout au long du trimestre.



« La Journée des Arts » dans nos centres de loisirs !



Le projet intitulé « La Journée des Arts » bat son plein en ce mois de mai. Du 8 avril au 17 juin, les petits Villeneuvois des Centres de loisirs participent à des ateliers d'arts plastiques, autour du thème des oiseaux, à travers des cours de linogravure, de dessin et de mise en couleurs.

En parallèle, dans certains centres, des ateliers théâtre, mêlant découverte de textes, répétitions de spectacle et travail de mise en scène, avec notamment des improvisations sur des thématiques écologiques, sont proposées, tandis que d'autres centres organisent des cours de danse, avec des répétitions qui se déroulent chaque mercredi.

L'ensemble de ces ateliers donnera vie à un grand final qui se déroulera le 20 juin prochain. Le public pourra assister au spectacle !



Les marchés villeneuvois : diversité, qualité et convivialité !

À Villeneuve-Saint-Georges, les marchés sont bien plus que des lieux de commerce : ce sont des espaces de vie, de rencontres et de convivialité qui rythment la vie locale tout au long de la semaine. Entre produits frais, spécialités du monde, artisanat, vêtements ou encore fleurs, ils sont des lieux de contact autant que de consommation. Chaque marché a sa personnalité, son ambiance, ses habitués et ses commerçants fidèles. Ensemble, ils forment un réseau dynamique qui contribue à l'attractivité de la Ville et à la diversité de son offre. Découvrez ou redécouvrez ces marchés qui font battre le cœur de Villeneuve !



LE MARCHÉ DU CENTRE-VILLE RUE HENRI JANIN

Véritable pilier de la vie villeneuvoise, le marché du Centre-Ville réunit 43 commerçants abonnés réguliers et près de 200 commerçants volants. Sous la halle comme en extérieur, les visiteurs trouvent un large choix de commerces de bouche : bouchers, charcutiers, tripiers, poissonniers, mais aussi primeurs, fleuristes et vendeurs de produits frais ou exotiques. **Ce marché animé accueille le public le mercredi matin, ainsi que les samedis matin et après-midi de 13h à 16h30. Un rendez-vous incontournable.**

LE MARCHÉ DE LA GARE GARE SNCF - CENTRE VILLE

Dans la continuité du marché couvert du Centre-Ville, le marché de la Gare prolonge l'expérience commerciale **les mercredis et samedis après-midi, jusqu'à 18h**. Il se distingue par une offre axée sur le linge de maison, les vêtements, les chaussures et divers articles du quotidien. Sa situation stratégique en fait un lieu très fréquenté. Ce marché complète harmonieusement l'offre existante et permet de profiter d'un espace commerçant vivant jusque tard dans la journée.

LE MARCHÉ DES HBM PLACE HENRI BARBUSSE

Plus intime mais tout aussi apprécié, le marché des HBM se tient en plein air sur la place Henri Barbusse. Avec ses 8 abonnés, il propose une sélection de produits frais de qualité, notamment fromagers et poissonniers. Ce marché de proximité, convivial et chaleureux, est particulièrement prisé des habitants du quartier. **Il ouvre ses étals les mardis et vendredis matin**, offrant un rendez-vous régulier pour faire ses courses dans une ambiance simple et authentique.



LE MARCHÉ DE MOULIERAT PLACE MOULIERAT

Dernier né des marchés villeneuvois, le marché de Moulierat s'est rapidement imposé comme un lieu dynamique. **Ouvert du mercredi au dimanche jusqu'à 19h30**, il accueille de nouveaux commerçants toutes les deux semaines, enrichissant constamment son offre. On peut y trouver boulangers, primeurs, pâtisseries, ainsi que diverses spécialités du monde. Ce marché moderne et vivant apporte une nouvelle énergie au quartier et séduit déjà par sa diversité et sa flexibilité.

Don de moelle osseuse : devenez « veilleur de vie » !

Chaque année en France, des milliers de personnes atteintes de maladies graves du sang (leucémie, aplasie médullaire...) ont besoin d'une greffe de moelle osseuse pour vivre. Pourtant, trouver un donneur compatible reste un véritable défi. S'inscrire sur le registre national des donneurs de moelle osseuse peut un jour permettre de sauver une vie.

LA MOELLE OSSEUSE, UN RÔLE VITAL

La moelle osseuse est le tissu situé au cœur de nos os. Elle produit les cellules souches à l'origine de toutes les cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes. Lorsque ce système fonctionne mal, des maladies graves peuvent apparaître et nécessiter une greffe de moelle osseuse.

En France, les dons de moelle osseuse permettent de sauver plus de 2 000 vies chaque année. Mais la compatibilité génétique entre un donneur et un patient est très rare. C'est pourquoi il est essentiel d'agrandir le registre national des donneurs.

À noter que la moelle osseuse ne doit pas être confondue avec la moelle épinière. Le don de moelle osseuse n'entraîne donc aucun risque de paralysie.

QUI PEUT DEVENIR DONNEUR ?



**18
35
ans**

(au moment de l'inscription)

Pour s'inscrire sur le registre, il suffit de remplir trois conditions principales :

- Avoir entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription (on peut rester inscrit et donner jusqu'à 60 ans).
 - Être en bonne santé, sans contre-indication médicale.
 - Remplir un questionnaire de santé, puis effectuer un prélèvement salivaire ou une prise de sang.
- Ces informations permettront de vérifier une éventuelle compatibilité avec un patient en attente de greffe.

**2 000 vies
sauvées
chaque année**



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en deux étapes :

1 - REMPLIR UN FORMULAIRE EN LIGNE SUR LE SITE DÉDIÉ

2- EFFECTUER UN PRÉLÈVEMENT SALIVAIRE OU SANGUIN

Deux possibilités sont ensuite proposées :

- Depuis chez soi : un kit de prélèvement salivaire est envoyé par courrier avec le dossier d'inscription et un questionnaire médical. Une fois complété, il suffit de renvoyer l'ensemble dans l'enveloppe préaffranchie fournie.
- Dans un centre de don à proximité de Villeneuve-Saint-Georges : un rendez-vous est fixé pour réaliser un entretien médical et le prélèvement.

ET APRÈS ?

Une fois inscrit, vous recevez votre carte de donneur dans votre espace personnel. Vous devenez alors un « veilleur de vie », prêt à être contacté si une compatibilité génétique est détectée avec un patient.

En moyenne, un donneur peut attendre plusieurs années avant d'être sollicité... ou ne jamais l'être. Mais chaque inscription compte et augmente les chances de trouver un donneur pour un malade.



Vaccinations gratuites au Centre de santé Henri Dret : la prévention pour tous !

Dans le cadre de sa politique de santé publique, la Ville de Villeneuve-Saint-Georges, en partenariat avec la Croix-Rouge française, propose depuis plusieurs années des vaccinations gratuites, ouvertes aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes.

Organisées au Centre municipal de santé Henri Dret, ces séances permettent aux habitants de mettre à jour leur carnet vaccinal facilement, dans un cadre accessible et encadré par des professionnels.

Un dispositif simple et accessible

Pour bénéficier de ces vaccinations, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès de la Croix-Rouge, sur des créneaux définis tout au long de l'année. Chaque semestre, des flyers sont mis à disposition dans tous les services de la Ville : on y trouve le calendrier des dates des séances. Le jour du rendez-vous, il est demandé de se présenter avec son carnet de santé.

QUELS VACCINS SONT PROPOSÉS ?

La campagne couvre un large éventail de vaccinations essentielles, obligatoires ou recommandées, notamment :

- Diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite
- Rougeole, oreillons, rubéole (ROR)
- Hépatites A et B
- Méningites (B, C et ACWY)
- Pneumocoque
- Papillomavirus (HPV)
- Fièvre typhoïde

Ces vaccinations contribuent à protéger individuellement mais aussi collectivement contre des maladies parfois graves.

INFORMATIONS PRATIQUES

CENTRE DE SANTÉ HENRI-DRET

10 rue des Vignes - 94190 - Villeneuve-Saint-Georges

Sur rendez-vous : **01 85 70 00 14**

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h



DES DATES RÉPARTIES SUR L'ANNÉE

Les séances se déroulent toute l'année, à raison de 2 ou 3 séances par mois l'après-midi entre 14h et 16h, afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Avec cette initiative, la Ville et ses partenaires réaffirment leur engagement en faveur de la prévention et de l'accès aux soins pour tous. Se faire vacciner, c'est se protéger soi-même, mais aussi protéger les autres.

Pour toute question ou information complémentaire, les habitants sont invités à se rapprocher du Centre de santé Henri-Dret ou de la Croix-Rouge.

Le fleurissement à Villeneuve, c'est tout un art !

Avec le printemps, la nature reverdit et les fleurs refont leur apparition, pour la plus grande joie de tous. À Villeneuve, la Municipalité organise le fleurissement de la Ville en deux phases :

- **Le fleurissement « bisannuel »**, dit « fleurissement de printemps », qui a lieu en ce moment avec l'utilisation de variétés de plantes telles que les pavots, les giroflées, les myosotis, les pensées, les primevères, ou encore les violas. Pour permettre leur éclosion au printemps, des plantations sont effectuées en octobre, suite à la semence qui, elle est assurée en été. Le terme « bisannuel » est lié au cycle de vie de la plante, qui s'étale sur deux floraisons dans l'année. D'autres fleurs comme les tulipes et les narcisses correspondent à ce type de floraison.

- **Le fleurissement « annuel »** qui a lieu au mois de mai pour les plantations, avec des fleurs qui fleurissent en été et durant l'automne. Les plantes correspondant à ce cycle ont une croissance vive, qui se traduit par une floraison rapide dans les massifs et dans les différentes jardinières. C'est le cas de certaines variétés de fleur comme les bleuets, les impatientes, les pétunias, les bégonias ou encore les géraniums.



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : la Ville vous aide

Chaque année ou presque, nous sommes confrontés à des phénomènes naturels plus ou moins intenses, sur une durée plus ou moins longue, qui créent ou engendrent des dégâts. La Ville accompagne les habitants concernés. Il est ainsi possible de déposer une demande de dossier pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse et la réhydratation des sols pour l'année 2025.

Les Villeneuvois désireux de faire cette démarche sont conviés à transmettre leur dossier complet au service de l'Urbanisme (22, rue Balzac) en prenant rendez-vous au préalable par téléphone au 01 43 86 38 69 ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@villeneuve-saint-georges.fr.

Il est possible d'effectuer la demande jusqu'au 30 juin 2026.



Cette formalité doit être réalisée de manière conjointe à la déclaration auprès de l'assurance de chacun/chacune. La Ville se charge de centraliser l'ensemble des demandes en un seul et unique dossier communal qui sera transmis à la Préfecture.

Le dépôt d'un dossier contribue à appuyer chaque demande collective de la commune et renforce les chances d'obtenir l'arrêté nécessaire à l'indemnisation.

Ligne 18 : Villeneuve-Saint-Georges intégrée au périmètre d'étude !

Victoire ! Notre commune fait désormais partie du périmètre d'étude du prolongement de la ligne 18 du métro. Cette évolution intervient après une mobilisation locale exceptionnelle, marquée par la détermination de la Municipalité et le soutien des Villeneuvois : la pétition lancée par Madame le Maire a réuni plus de 4 300 signatures !



Pour rappel, le **tracé initial, envisagé entre Orly et Boissy-Saint-Léger**, ne prévoyait pas d'arrêt dans notre Ville. Mais Île-de-France Mobilité (IDFM), organisme en charge de ce projet, examine à présent la possibilité d'une station située près du terminus du Câble C1 (elle serait située dans le quartier du Bois-Matar et ferait la jonction avec le RER D et le Câble C1 depuis Créteil).

Cette option est désormais officiellement intégrée à la phase d'études techniques et territoriales destinée à comparer plusieurs variantes de tracé. Les premières

restitutions aux collectivités sont annoncées pour l'été 2026, avant une seconde phase d'analyse qui se poursuivra jusqu'à fin 2027.

L'intégration de Villeneuve-Saint-Georges ouvre la voie à une évaluation précise de la desserte et de ses effets sur les déplacements du territoire. La Ville va continuer de suivre l'avancement du dossier afin de défendre l'intérêt de ses habitants et de rappeler l'importance d'un meilleur raccordement au réseau de transport francilien.



LES 5 ATOUTS MAJEURS DE LA LIGNE 18 DU MÉTRO POUR NOTRE VILLE

- Moins de trafic routier = désengorgement des rues de Villeneuve !
- Moins de pollution et de nuisances = qualité de vie améliorée !
- Un nouveau visage pour le Bois Matar = rénovation urbaine et installation de commerces !
 - Une Ville plus attractive et mieux desservie = des emplois nouveaux !
- La continuité avec le Câble C1 = des déplacements facilités dans tout le Département !

Les rendez-vous du mois de mai

Ateliers, expositions, fête du jeu, spectacles... tout au long du mois, la Ville vous propose de nombreux rendez-vous pour se divertir, découvrir et partager. À vos agendas !

MERCREDI 6 MAI

« FACE À FACES »

Spectacle de magie et de création présenté par Mathieu Villatelle.

10 h | Sud-Est Théâtre | Tarif B



RENCONTRE AVEC L'AUTRICE-ILLUSTRATRICE MATHILDE ARNAUD

Elle exploite les limites du support papier pour créer des lectures singulières.

10h30 à 12h | Médiathèque Jean-Ferrat
Tout public, dès 3-4 ans | Inscription au 01 45 95 09 65



FAIRE VIBRER LE SON FABRIQUE NUMÉRIQUE



Atelier où l'on apprend à concevoir un piano géant.

14h | Médiathèque Jean-Ferrat |
Jeunes de 8 à 11 ans | Inscription par
téléphone au 01 45 95 09 65 ou en ligne

VENDREDI 8 MAI

COMMÉMORATION

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

11h | Monument aux morts | Tout public

JEUDI 14 MAI

BROCANTE DE SELLIER

Organisé par BV EVENT'S, elle rassemble plusieurs étals de la Ville.

8h à 18h | Rue Henri Sellier, rue Thimonnier et rue Guyonnet | Tout public

VENDREDI 15 MAI

SPECTACLE « MIZU » CLÔTURE LA SAISON DU SUD-EST THÉÂTRE

Une pièce chorégraphique incarnée par une danseuse, une marionnette de glace et sa marionnettiste.

19h | Place Mouliérat | Tout public, entrée gratuite

SAMEDI 16 MAI

ATELIER : LA MUSIQUE ET LE CINÉMA AVEC EURÉKA

Atelier initiation à Euréka, la plateforme numérique de cinéma et de musique, gratuite pour tous les abonnés des médiathèques du Val-de-Marne.

14h - 15h | Médiathèque Jean-Ferrat
A partir de 12 ans, sur inscription au
01 56 87 13 44 ou au 01 45 95 09 65

SOIRÉE FUNKY CLÔTURE LA SAISON DU SUD-EST THÉÂTRE

Les sept musiciens de Noffipe, soutenus par « Ceux qui marchent debout », vont nous faire danser au rythme des chansons funk, avec une touche jazzy.

19h | Jardin de la piscine, 18 avenue de l'Europe | Tout public, entrée gratuite

DIMANCHE 17 MAI

SPECTACLE « AMALGAMES » CLÔTURE LA SAISON DU SUD-EST THÉÂTRE

Un spectacle qui s'amuse à questionner notre rapport paradoxal à l'ordre et à la sécurité, le tout en mêlant théâtre, cirque et musique.

16h | Sud-Est Théâtre | Tout public

SAMEDI 23 MAI

COMMÉMORATION

Hommage aux victimes de l'esclavage colonial et de la traite négrière.

11h | Esplanade de la Mairie | Tout public

LES PETITES OREILLES

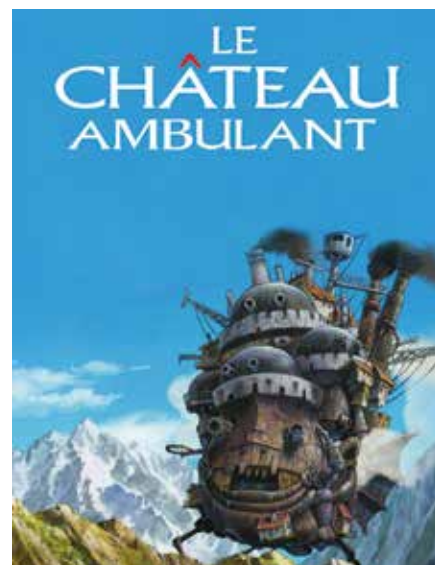
Temps calme de lecture et de découverte des livres par l'interaction, l'oreille, et le toucher.

10h30 - 12h | Médiathèque René-Fallet |
De 0 à 3 ans avec leurs parents |
Inscription au 01 56 87 13 40

PROJECTION DU FILM « LE CHÂTEAU AMBULANT »

Dans le cadre de Ciné-mômes, cette projection introduit la thématique « De l'audace ! » à la sagacité des jeunes villeneuvois.

15h | Médiathèque Jean-Ferrat | Tout public, à partir de 7 ans | Inscription au 01 45 95 09 65



CINÉ PRINTEMPS

Projection d'un film long métrage à l'occasion du Ciné printemps. Les détails sur le film seront communiqués ultérieurement par les médiathèques.

18h | Médiathèque Jean-Ferrat | Tout public | Inscription au 01 56 87 13 44 ou au 01 45 95 09 65

MERCREDI 27 MAI

DISCU'THÉ

Atelier participatif sur la parentalité, échanges, découvertes de livres, éveil...
 14h - 16h | Médiathèque Jean-Ferrat
 | Public familial | Inscription au 01 45 95 09 65



COMMÉMORATION

Journée nationale de la résistance.
 11h | Parvis de l'Hôtel de Ville | Tout public



JEUDI 28 MAI

REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE

Soirée de l'option théâtre du lycée et des élèves de premier cycle du département théâtre du conservatoire.
 19h | Sud-Est Théâtre | Tout public

VENDREDI 29 MAI

QUATUOR AVEC PIANO DE GUSTAVE MAHLER

Quatuor de Brahms opus 25, avec le fameux rondo à la Zingarese.
 19h30 | Conservatoire, 9 rue de Crosne | Tout public



VENDREDI 30 MAI

FÊTE DU JEU

Au programme : jeux de société, jeux en plein air, magicien, structures gonflables, animations ludiques... et bien d'autres surprises à découvrir.
 14h - 20h | Parc de la Saussaie Pidoux et Salle André Malraux | Tout public



SAMEDI, ON JOUE !

Rencontre autour des différentes manières de jouer (jeux de société, livres jeux, etc...)
 14h - 16h | Médiathèque René-Fallet De 7 à 12 ans. Sur inscription au 01 56 87 13 40

MÉDIATHÈQUES EXPRESS

Seul ou en équipe, testez vos connaissances en géographie à travers une course folle. Qui franchira le premier la ligne d'arrivée ?
 15h | Médiathèque Jean-Ferrat | Ados & adultes | Inscription au 01 56 87 13 40

CONCERT DE PERCUSSIONS : MAXIME ECHARDOUR

Musique pour Cymbalum et autres percussions.
 18h | Médiathèque René-Fallet | Tout Public | Inscription au 01 56 87 13 40 ou au 01 45 95 09 65

LES EXPOS GRATUITES

DU 17 AVRIL AU 15 MAI

« MAROCANITÉS » DE SARA MACHTOU

Maison des artistes Frida Kahlo, sur rendez-vous au 06 14 88 19 59



DU 22 MAI AU 5 JUIN

« JE ME LA RACONTE EN COULEUR »

Maison des artistes Frida Kahlo, sur rendez-vous au 06 14 88 19 59, vernissage le 22 mai à 18h30



DU 11 AU 23 MAI

ASSOCIATION L'ATELIER

Espace André Bouquet, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 9h30 à 12h.

Déclaration d'impôts 2026 : ce qu'il faut savoir !

Si vous n'avez pas encore effectué votre déclaration de revenus, il est encore temps de le faire. Les échéances approchent : la déclaration papier doit être envoyée au plus tard le 19 mai 2026, tandis que la déclaration en ligne reste ouverte jusqu'à fin mai ou début juin, selon le département d'habitation. Pour les départements numérotés de 55 à 95 ainsi que pour l'Outre-mer, la date limite est fixée au 4 juin 2026. C'est notre cas dans le Val-de-Marne (94).

Simple et rapide, la déclaration en ligne permet de vérifier et compléter des informations déjà pré-remplies. Il est

toutefois important de signaler tout changement de situation afin d'éviter les erreurs.

Pour accompagner les habitants, des solutions d'aide sont proposées localement, notamment pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés avec les démarches numériques. N'hésitez pas à contacter le CCAS en cas de besoin d'aide au 01 45 10 13 20

Du nouveau pour le Zénibus !

Le service Zénibus évolue afin de mieux répondre aux besoins des usagers et d'améliorer leur quotidien.

Cette navette gratuite, spécialement dédiée aux seniors, bénéficie d'un nouveau véhicule. Plus récent, plus confortable et entièrement électrique, ce bus s'inscrit dans une démarche de modernisation et de mobilité plus respectueuse de l'environnement. Le numéro du Zénibus (06 19 47 97 51) ainsi que son fonctionnement global restent inchangés, afin de préserver les habitudes des utilisateurs.

Par ailleurs, les horaires du service sont élargis pour offrir davantage de flexibilité :



- Du lundi au vendredi, le service est désormais prolongé en soirée, de 17h30 à 20h30 (au lieu de 17h auparavant) ;
- Le samedi, une nouvelle plage horaire est mise en place en soirée, de 17h à 22h ;
- Le dimanche, le service est accessible sur réservation.

Ces évolutions permettent de faciliter les déplacements, notamment en fin de journée et le week-end, en s'adaptant davantage aux besoins de nos aînés.



Le retour des abeilles dans nos serres !

Le centre horticole de Villeneuve-Saint-Georges abrite deux ruches, restées inoccupées depuis quelque temps. Au cours de la deuxième semaine d'avril, les services des espaces verts y ont accueilli de nouvelles abeilles et procédé à l'installation des essaims. Essentielles à notre écosystème, les abeilles jouent un rôle clé dans la pollinisation et constituent un symbole fort de la biodiversité.

Stéphanie Saibron cultive notre Ville au quotidien !

Dans les serres municipales de Villeneuve, les plantes grandissent à l'abri des regards, avant d'aller embellir les rues, les parcs et les massifs de la commune. Derrière ce travail de l'ombre, se trouve notamment Stéphanie Saibron, agente municipale depuis décembre 2000 et responsable du centre horticole depuis 2017. Entre technicité, organisation et passion pour le vivant, elle nous ouvre les portes d'un métier fascinant, aussi discret qu'essentiel.

« Je m'occupe surtout de la production horticole, de la ferme pédagogique, de la fleuristerie et de l'événementiel » prévient-elle. Mais les serres municipales ne sont pas seulement un lieu de production. Elles sont aussi un espace de découverte. Stéphanie y accueille régulièrement des écoles et des crèches pour des visites pédagogiques, permettant aux plus jeunes de découvrir les plantes et leur environnement. Elle y accueille également nos aînés, pour des ateliers de compositions florales. « Nous approchons la tenue des serres de manière écologique » indique-t'elle.

UNE VOCATION NÉE DE LA CRÉATION ET DE LA NATURE

Si elle s'est tournée vers ce métier, c'est d'abord par goût de la création et de la décoration. Durant ses études supérieures, un de ses professeurs l'orienté vers l'horticulture et la fleuristerie. Une révélation qui fait écho à des souvenirs d'enfance : ceux de sa grand-mère, qu'elle aimait tout particulièrement observer jardiner et travailler la terre.

Aujourd'hui encore, cette dimension créative reste au cœur de son métier. Mais derrière la beauté des fleurs se cache une activité très technique, qui demande de solides acquis : « Notre travail nécessite des connaissances en biologie, en matières organiques, le pH... Nous faisons un métier très technique. »

Observer, comprendre et réagir rapidement sont des compétences essentielles. Lorsqu'une plante tombe malade, il faut intervenir sans tarder pour éviter que l'ensemble des cultures ne soit touché.

« *J'adore m'occuper de nos serres et des plantes. Lorsqu'elles sont bien entretenues, elles nous offrent une grande satisfaction.* »



DES PRATIQUES DÉJÀ TOURNÉES VERS L'ÉCOLOGIE

Aux serres municipales, la question environnementale est déjà intégrée dans le fonctionnement quotidien. Plusieurs solutions ont été mises en place au fil des années pour réduire l'impact écologique de la production.

Ainsi, les jeunes plants sont désormais cultivés dans des pots biodégradables, tandis que différentes techniques d'arrosage permettent de limiter la consommation d'eau potable. Depuis une dizaine d'années, l'eau de la piscine municipale est également réutilisée pour l'arrosage des plantes.

UN MÉTIER EXIGEANT MAIS PASSIONNANT

Pour Stéphanie Saibron, malgré les responsabilités et la technicité du métier, la passion l'emporte.

« J'adore m'occuper de nos serres et des plantes. Lorsqu'elles sont bien entretenues, elles nous offrent une grande satisfaction. »

Elle encourage d'ailleurs les jeunes générations à découvrir cette profession, tout en rappelant qu'elle exige sérieux et professionnalisme. Travailler avec le vivant implique une responsabilité importante, mais offre aussi une grande richesse.

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vivre en sécurité à Villeneuve !

Alors que le ministère de l'Intérieur a publié les dernières statistiques de la sécurité, il est utile, au-delà des seuls chiffres, de revenir sur la situation de notre Ville et de ses perspectives, tant il est vrai qu'en terme de tranquillité publique, rien n'est définitivement acquis et la vigilance doit être maintenue.

En 2025, la sécurité s'est considérablement améliorée à Villeneuve. Le trafic de stupéfiants a baissé de 43,75% par rapport à 2024, le nombre de cambriolage a chuté de 32,69%, le nombre de vol de véhicules de 25%. Ajoutons à cela que 19 commerces illégaux ou insalubres ont été fermés et 98 procédures ont été lancées contre des marchands de sommeil. Merci et bravo à notre Police municipale, qui œuvre au quotidien pour ces résultats !

Mais si la diminution du nombre des actes de délinquance est satisfaisante, elle ne doit surtout pas nous conduire à baisser la garde ! Le bilan positif de l'année 2025 et des premiers mois de 2026 valide plus que jamais la nécessité d'agir pour qu'il fasse enfin bon vivre en sécurité à Villeneuve !

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Mamadou Traoré - Président du groupe d'opposition Villeneuve La Belle, La Rebelle
Non communiquée dans les délais

Fadwa Sadak - Présidente du groupe d'opposition Faire mieux pour Villeneuve-Saint-Georges
Non communiquée dans les délais

Bryan Metho - Président du groupe d'opposition Villeneuve, c'est vous
Non communiquée dans les délais

État civil

NAISSANCES

Héléna NSIMBA MALUNDAMA, Esmée ALMANDIN, Ibtissem AZZOUI,
Adem KEKLICEK CAUDMONT

MARIAGES

Muktar OSMAN YOUSSEF – Sahro MOHAMED MUSE
Imran RAMI IDRISSE – Sawsèn Meriem RAGUEB

DÉCÈS

PERMANENCE LOGEMENT

Vos élus vous reçoivent tous les mercredis, de 18h à 20h, sur inscription, dans le cadre de vos démarches de recherche de logement.



SCANNEZ
LE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE

Permanences logement auprès des agents de la ville

Prendre rendez-vous
au 22 rue Balzac
Fermeture le jeudi matin

Horaires des permanences :
mardi et vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

FAITES VIVRE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL !

Vous êtes une association ?
Un commerçant ?
Un sportif ?

Vous organisez une manifestation, vous lancez une initiative ou vous souhaitez partager avec nous vos actualités ?

Contactez-nous à :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

20 place Pierre Sépard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 43 86 38 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé le samedi

Attention ! Le service État civil
est fermé au public le jeudi matin



PERMANENCE CONCILIATION DE JUSTICE

Les lundis 18 mai et 1^{er} Juin,
de 14h30 à 16h30, à la Mairie

Modalités de prises de rendez-vous :

- Compléter le formulaire en ligne (également disponible à l'accueil de la mairie) : <https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/15728>
- Le formulaire complété doit ensuite être transmis par mail à : catherine.camus@conciliateurdejustice.fr



SCANNER
CE QR CODE
POUR ACCÉDER
AU FORMULAIRE

UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DES VILLENEUVOIS

13, rue de la Marne
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 45 10 11 15

Horaires d'ouverture d'accueil :

du lundi au vendredi de 8h30
à 12h puis de 13h à 17h
Fermeture le samedi et dimanche

Police nationale : 17

En cas d'urgence à tout moment.



Pour déposer plainte en ligne pour
vol, escroquerie, dégradation ou délit
de fuite : une assistance vous est
proposée chaque jeudi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture
du poste. En cas d'absence, laissez
un message afin d'être rappelé
dans les meilleurs délais.

Numéro patrouille :
06 19 50 79 16

La Fête du Jeu

Samedi 30 mai 2026

de 14h à 20h

Parc de la
Saussaie Pidoux
Espace Duhamel
& Salle André Malraux

Atelier de motricité
libre • Casino •
Loup-Garou • Quiz
musical • Jeux de
société • Jeux sportifs
• Magicien •
Structures gonflables

